

BASSÉE ET PLAINES ADJACENTES

Zone de protection spéciale



FICHE DE SYNTHÈSE

Plus d'informations sur seine-et-marne.n2000.fr

FICHE D'IDENTITÉ DU SITE

Code : FR1112002

Statut : ZPS = Zone de protection spéciale / Directive européenne "Oiseaux"

Région : Ile-de-France / **Département :** Seine-et-Marne

Superficie : 27 643 ha

39 communes : Baby, Balloy, Barbey, Bazoches-lès-Bray, Bray-sur-Seine, Cannes-Ecluse, Châtenay-sur-Seine, Courcelles-en-Bassée, Egligny, Everly, Fontaine-Fourches, Gouaix, Gravon, Grisy-sur-Seine, Hermé, Jaulnes, La Brosse-Montceaux, La Grande-Paroisse, La Tombe, Les Ormes-sur-Voulzie, Luisetaines, Marolles-sur-Seine, Melz-sur-Seine, Misy-sur-Yonne, Montereau-Fault-Yonne, Montigny-le-Guesdier, Mousseaux-lès-Bray, Mouy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Passy-sur-Seine, Saint-Germain-Laval, Saint-Sauveur-lès-Bray, Soisy-Bouy, Sourduin, Varennes-sur-Seine, Villenauxe-la-Petite, Villiers-sur-Seine, Villuis, Vimpelles

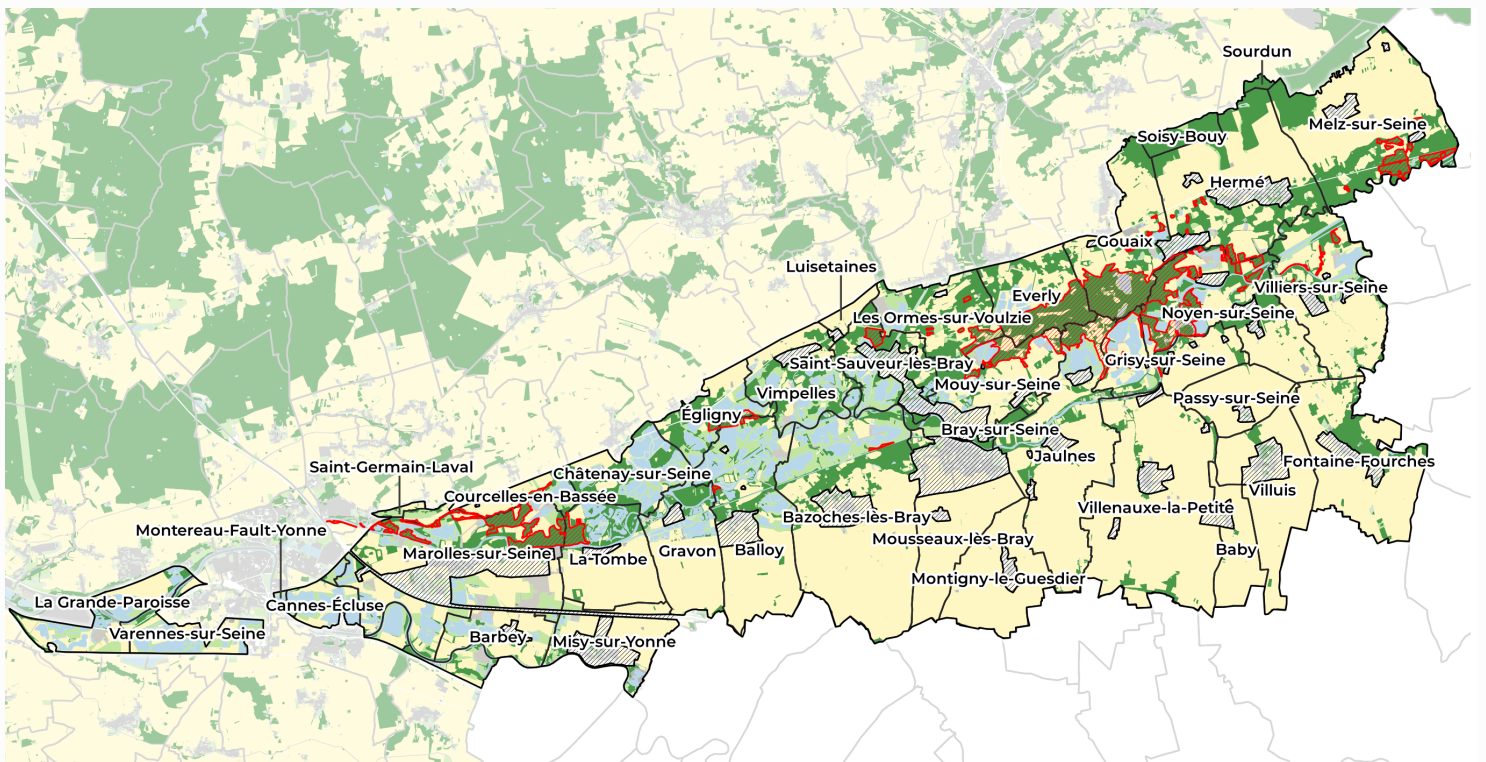
Arrêté de désignation du site : 12 avril 2006

Approbation du DOCUMENT d'OBJECTIF : 30 août 2012

Présidente du COMITÉ de PILOTAGE : Madame Anne-Marie Charles

Structure animatrice : Communauté de communes Bassée Montois

Animateur : Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne (FDC77)



NATURA 2000 EN QUELQUES MOTS...

Natura 2000 est un ensemble de sites qui vise la préservation d'espèces et de milieux naturels remarquables ou menacés à l'échelle de l'Europe (dits « d'intérêt communautaire »).

Lancé en 1992, ce réseau repose sur deux directives européennes : « Oiseaux » pour la conservation des oiseaux sauvages, et « Habitats » pour la préservation de la flore et de la faune (hors oiseaux) et de leurs habitats.

Chaque état européen propose des sites et s'engage à en assurer la conservation. L'objectif est d'y **préserver le patrimoine naturel remarquable en lien avec les activités humaines existantes.**

Chaque site Natura 2000 est doté d'un document d'objectifs (DOCOB), document de référence approuvé par le Préfet qui définit les enjeux et objectifs de conservation, et précise les actions nécessaires à la préservation des habitats et espèces. Il est établi par un opérateur en concertation avec les acteurs locaux réunis au sein d'un comité de pilotage (COPIL).

Les actions ainsi définies peuvent être concrétisées par trois modes de contractualisation entre les propriétaires ou leurs ayants droits et la préfecture: les **MAEc** (mesures agro-environnementales et climatiques), les **contrats Natura 2000** et la **charte Natura 2000**.

Les propriétaires ou leurs ayant droits qui se déclarent volontaires peuvent signer un ou plusieurs de ces contrats.



Concilier activité humaine et préservation de la biodiversité.



DESCRIPTION DU SITE

Le site Natura 2000 « Bassée et plaines adjacentes » se situe au sud-est du département de Seine-et-Marne, à la limite avec le département de l'Aube.

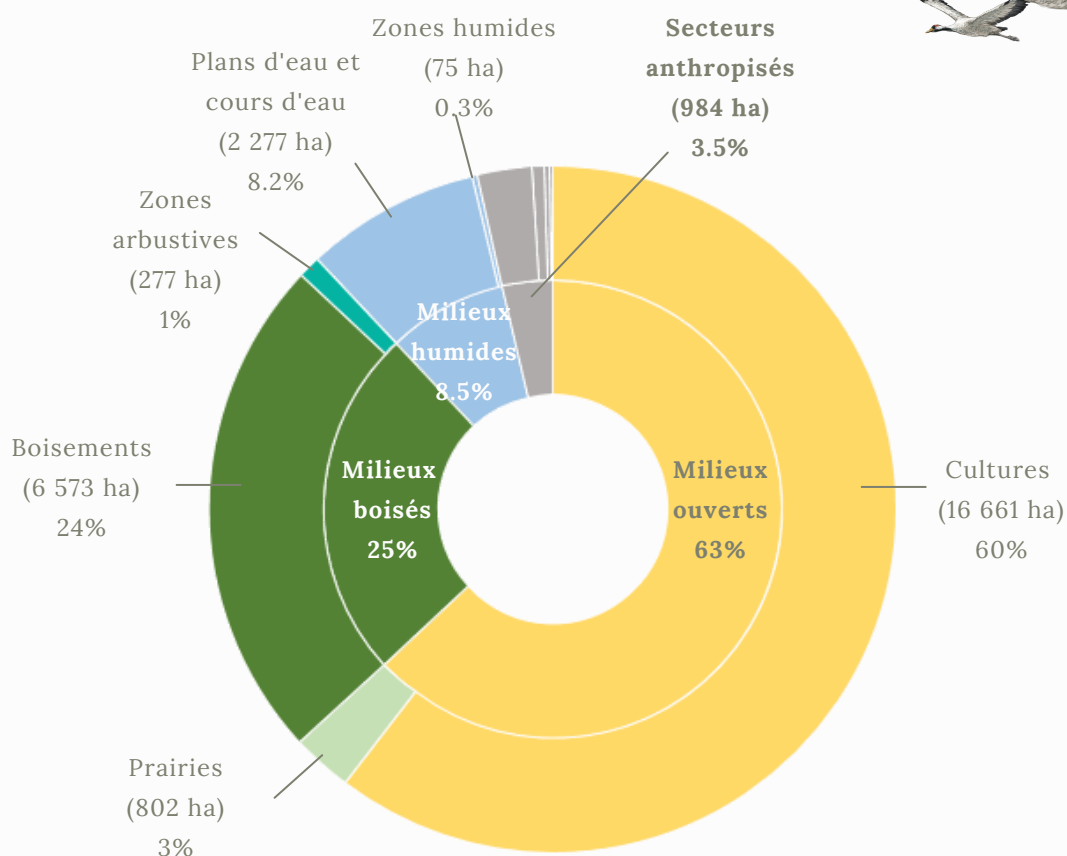
Il englobe la majeure partie de l'écosystème de la Bassée, vaste plaine alluviale de la Seine en forme de fuseau, localisée entre Nogent-sur-Seine et Montereau-Fault-Yonne.

Le site englobe également des territoires situés au Nord et au Sud de la vallée, constitués majoritairement de vastes plaines à caractère agricole, en limite du département de l'Yonne au sud.

HABITATS ET ESPÈCES PRÉSENTS SUR LE SITE

3 grands types de milieu

- Milieux ouverts
- Milieux humides
- Milieux boisés et ripisylves (berges boisées)



38 espèces d'intérêt communautaire

19 nicheuses sur les dix dernières années

5 nicheuses potentielles

7 hivernantes dont 2 nicheuses potentielles

11 migratrices dont 2 nicheuses potentielles

En résumé, la plus grande richesse francilienne pour l'avifaune.





Nom latin	Nom vernaculaire	Statut sur la ZPS	Fonctionnalité du site
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	Nicheur	Reproduction Alimentation
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	Nicheur	Reproduction Alimentation
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	Nicheur	Reproduction Alimentation
<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	Nicheur Migrateur Hivernant	Reproduction Alimentation Repos
<i>Luscinia svecica</i>	Gorgebleue à miroir	Nicheur Migrateur	Reproduction Alimentation Repos
<i>Burhinus oedicnemus</i>	Œdicnème criard	Nicheur	Reproduction Alimentation
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	Nicheur	Reproduction Alimentation
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	Nicheur Migrateur	Reproduction Alimentation Repos
<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante	Migrateur Hivernant	Alimentation Repos
<i>Pandion haliaetus</i>	Balbusard-pêcheur	Migrateur	Alimentation Repos
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	Nicheur	Reproduction Alimentation
<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain	Migrateur rare Hivernant occasionnel	Alimentation Repos
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	Migrateur	Alimentation Repos
<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire	Nicheur Migrateur	Reproduction Alimentation Repos
<i>Ardeola ralloides</i>	Crabier chevelu	Migrateur occasionnel	Alimentation Repos
<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	Nicheur Migrateur	Reproduction Alimentation Repos
<i>Falco columbarius</i>	Faucon émerillon	Migrateur Hivernant rare	Alimentation Repos
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	Nicheur Hivernant	Reproduction Alimentation Repos

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut sur la ZPS	Fonctionnalité du site
<i>Aythya nyroca</i>	Fuligule nyroca	Migrateur Hivernant très rare	Alimentation Repos
<i>Ardea alba</i>	Grande aigrette	Migrateur Hivernant	Alimentation Repos
<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire	Migrateur	Alimentation Repos
<i>Grus grus</i>	Grue cendrée	Migrateur Hivernant occasionnel	Alimentation Repos
<i>Mergellus albellus</i>	Harle piette	Migrateur Hivernant	Alimentation Repos
<i>Asio flammeus</i>	Hibou des marais	Hivernant	Alimentation Repos
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Héron bihoreau, bihoreau gris	Nicheur Migrateur	Reproduction Alimentation Repos
<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	Migrateur	Alimentation Repos
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	Nicheur sédentaire	Reproduction Alimentation
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	Nicheur Migrateur	Reproduction Alimentation Repos
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	Migrateur	Alimentation Repos
<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	Mouette melonocéphale	Nicheur	Reproduction Alimentation
<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	Nicheur sédentaire	Reproduction Alimentation
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	Nicheur sédentaire	Reproduction Alimentation
<i>Gavia immer</i>	Plongeon imbrun	Hivernant	Alimentation Repos
<i>Pluvialis apricaria</i>	Pluvier doré	Migrateur	Alimentation Repos
<i>Crex crex</i>	Râle des genêts	Migrateur occasionnel	Alimentation Repos
<i>Sternula albifrons</i>	Sterne naine	Nicheur	Reproduction Alimentation Repos
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	Nicheur	Reproduction Alimentation Repos





LOCALISATION DES HABITATS ET DES ESPÈCES SUR LE SITE

Consultez [l'atlas cartographique des espèces d'intérêt communautaire : seine-et-marne.n2000.fr](http://atlas.cartographique.des.espèces.d.intérêt.communautaire.seine-et-marne.n2000.fr) > Natura 2000 en Seine-et-Marne > La Bassée > Documents à télécharger > Atlas

Le choix des espèces prioritaires s'effectue en raison :

- (1) de la sous-prospection des milieux auxquels ces espèces sont inféodées, alors que le potentiel est évident en Bassée;
- (2) des effectifs faibles à très faibles en Ile-de-France de certaines de ces espèces, dont la Bassée constitue un des bastions régionaux. Analyse des données d'observation et de suivi des espèces: données issues de nos suivis, de ceux des associations et naturalistes individuels locaux, et de nos réseaux d'acteurs de la profession agricole et des propriétés privées de la ZPS.

Toutes les données sont rassemblées et triées chaque année afin de connaître l'utilisation du site (nicheur, migrateur, hivernant) par chaque espèce d'intérêt communautaire.

Elles ont été classées en 2 catégories avec la DRIEE Ile-de-France et la DDT 77 : espèces prioritaires et non prioritaires.

- Pour les espèces d'intérêt communautaire prioritaires une estimation du nombre de couples nicheurs a été effectuée en ne prenant en compte que les nicheurs certains et probables. Ces données ont permis d'établir l'histogramme d'évolution des effectifs de chaque espèce, l'objectif étant d'en suivre l'état de conservation. Les nicheurs possibles n'ont pas été pris en compte dans cette estimation. En effet, d'après les critères d'usage, les nicheurs possibles correspondent à des individus isolés présents dans le milieu favorable en période de reproduction, ou à des mâles chanteurs en période de nidification. Nous avons pris le parti de ne pas les intégrer pour ne pas biaiser cette estimation avec des critères qui ne sont que de simples indices de présence.
- Pour les espèces d'intérêt communautaire non prioritaires l'accent a été mis sur l'utilisation du site par les espèces. Contrairement aux espèces prioritaires, l'estimation ne prend en compte que le nombre d'individus : ce sont des observations ponctuelles réalisées lors des suivis des espèces prioritaires.

Sensibilisation
Information
Communication



LES OBJECTIFS DE CONSERVATION SUR LE SITE

Après avoir développé les diagnostics écologique et socio-économique, la définition et la hiérarchisation des enjeux sont deux étapes indispensables.

Elles permettent de préciser les objectifs de développement durable et de prioriser les actions qui seront proposées.

Critères utilisés pour hiérarchiser les enjeux :

- Statut de conservation de l'espèce à l'échelle du site
- Importance de la ZPS pour cette espèce, à une échelle plus large (régionale voire nationale)
- Etendue de la population sur le site Natura 2000
- Menaces pesant sur l'espèce sur le site
- Faisabilité de la mise en œuvre de mesures de conservation ou de restauration pour l'espèce au vu du contexte socio-économique.

La combinaison de ces 5 critères permet de définir les niveaux d'enjeux qui varient de faible à fort.

Un enjeu qualifié de fort pour une espèce d'intérêt communautaire souligne l'importance et l'urgence de prendre des mesures pour assurer leur conservation.

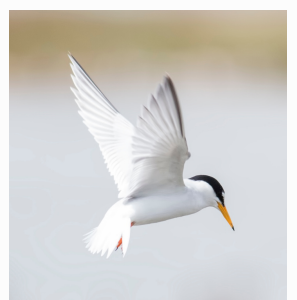
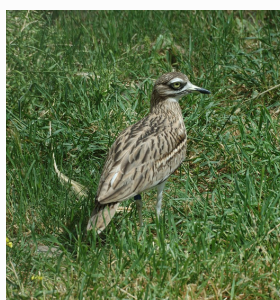
Les tableaux ci-dessous listent les espèces d'intérêt communautaire de la ZPS qui présentent un enjeu fort, moyen ou faible.

Espèce Code Natura 2000	Menaces générales pesant sur l'espèce	Modalités de gestion conservatoire	Possibilité de mise en œuvre des mesures dans le cadre de Natura 2000	Niveau d'enjeu
<i>Circus pygargus</i> Busard cendré A084	Diminution des ressources alimentaires en milieu agricole Destruction des nichées (interventions sur les cultures, irrigation) Perte des habitats d'espèce (espaces prairiaux, friches)	Entretien et restauration des espaces ouverts (territoires de chasse) Entretien et recréation de prairies Maintien d'une mosaïque de milieux Limitation des dérangements Adaptation des pratiques agricoles sur les territoires de nidification (réduction d'intrants, adaptation des périodes d'intervention, limitation de l'irrigation)	Charte et contrats Natura 2000 Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation	FORT
<i>Circus aeruginosus</i> Busard des roseaux A081	Régression des zones humides Destruction des nids dans les secteurs de grandes cultures Dérangement	Entretien et restauration des zones humides (roselières notamment) Entretien et recréation de prairies à caractère humide Maintien d'une mosaïque de milieux Limitation des dérangements Adaptation des pratiques agricoles sur les territoires de nidification (réduction d'intrants, adaptation des périodes d'intervention, limitation de l'irrigation)	Charte et contrats Natura 2000 Financement Agence de l'Eau Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation	FORT





Espèce	Menaces générales pesant sur l'espèce	Modalités de gestion conservatoire	Possibilité de mise en œuvre des mesures dans le cadre de Natura 2000	Niveau d'enjeu
<p><i>Circus cyaneus</i> Busard Saint-Martin A082</p>	<p>Diminution des ressources alimentaires en milieu agricole Destruction des nichées (interventions sur les cultures, irrigation) Perte des habitats d'espèce (espaces prairiaux, friches)</p>	<p>Entretien et restauration des espaces ouverts (territoires de chasse) Entretien et recréation de prairies Maintien d'une mosaïque de milieux Limitation des dérangements Adaptation des pratiques agricoles sur les territoires de nidification (réduction d'intrants, adaptation des périodes d'intervention, limitation de l'irrigation)</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000 Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	<p>FORT</p>
<p><i>Burhinus oedicnemus</i> Édicnème criard A133</p>	<p>Disparition des landes et friches sèches Destruction des nichées (interventions sur les cultures, irrigation)</p>	<p>Entretien des milieux ouverts favorables à l'espèce Adaptation des pratiques agricoles sur les territoires de nidification (réduction d'intrants, adaptation des périodes d'intervention, limitation de l'irrigation)</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000 Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	<p>FORT</p>
<p><i>Crex crex</i> Râle des genêts A122</p>	<p>Disparition des prairies humides Destruction des nichées lors des interventions agricoles (fauche) Intensification des pratiques agricoles (utilisation intensive d'intrants, conversion des terres)</p>	<p>Entretien et recréation d'habitats de prairies humides Réouverture de milieu en cours de fermeture Adaptation des pratiques agricoles (période de fauche)</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000 Financement Agence de l'Eau Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	<p>FORT</p>
<p><i>Ixobrychus minutus</i> Blongios nain A022</p>	<p>Disparition des sites de nidification potentiels (drainage des zones humides, régression des roselières et végétations rivulaires, plantation de peupleraies...) Eutrophisation, pollution Fluctuations irrégulières des niveaux d'eau des sites de nidification Dérangement</p>	<p>Maintien et entretien des zones humides (roselières et ripisylves) Aménagement de hauts fonds et recréation de roselières Limitation du dérangement sur les sites de nidification</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000 Financement Agence de l'Eau Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	<p>FORT</p>
<p><i>Sternula albifrons</i> Sterne naine A195</p>	<p>Végétalisation et boisement des îlots sablo-graveleux Dérangement des sites de nidification Compétition avec le Goéland leucophée ou la Mouette mélanocéphale Variation brutale des niveaux d'eau</p>	<p>Maintien et entretien des zones humides Aménagement et entretien d'îlots favorables à la nidification Limitation du dérangement sur les sites de nidification</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000 Financements Agence de l'Eau Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	<p>FORT</p>



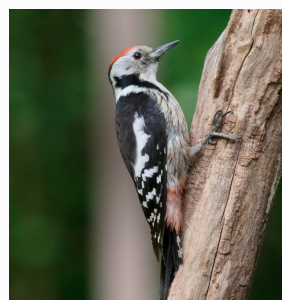


Espèce	Menaces générales pesant sur l'espèce	Modalités de gestion conservatoire	Possibilité de mise en œuvre des mesures dans le cadre de Natura 2000	Niveau d'enjeu
<i>Ciconia ciconia</i> Cigogne blanche A031	Modification des pratiques agricoles Disparition des zones humides et des milieux prairiaux Dérangement	Entretien et restauration des zones humides Entretien et récréation de prairies à caractère humide Aménagement de plateformes artificielles Maintien d'une mosaïque de milieu (notamment gros arbres pouvant accueillir les nids)	Charte et contrats Natura 2000 Financement Agence de l'Eau Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Remise en état des projets de carrières après exploitation	MOYEN
<i>Egretta garzetta</i> Aigrette garzette A026	Disparition des sites de nidification potentiels (drainage des zones humides, aménagements des cours d'eau...) Dérangement en périodes de nidification ou de cantonnement Pollution des eaux entraînant la diminution des ressources alimentaires	Maintien et entretien des zones humides et de la ripisylve Limitation du dérangement sur les sites de nidification	Charte et contrats Natura 2000 Financement Agence de l'Eau Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Remise en état des projets de carrières après exploitation	MOYEN
<i>ichthyaetus melanocephalus</i> Mouette mélanocéphale A176	Végétalisation et boisement des îlots sablo-graveleux Dérangement des sites de nidification (activités nautiques, baignades, pêche...) Compétition avec le Goéland leucophée Variation brutale des niveaux d'eau	Maintien et entretien des zones humides Aménagement et entretien d'îlots favorables à la nidification Limitation du dérangement sur les sites de nidification	Charte et contrats Natura 2000 Financement Agence de l'Eau Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation	MOYEN
<i>Lanius collurio</i> Pie-grièche écorcheur A338	Disparition des espaces prairiaux Destruction des haies et bosquets Intensification des pratiques agricoles Appauvrissement en gros insectes en lien notamment avec l'usage des produits phytosanitaires	Entretien et restauration de prairies Maintien et réouverture des espaces ouverts en cours de recolonisation ligneuse Récréation et entretien de haies, bosquets... Adaptation des pratiques agricoles (limitation des intrants, adaptation des périodes d'intervention)	Charte et contrats Natura 2000 Remise en état des projets de carrières après exploitation Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Entretien conduit par Pro Natura Ile-de-France	MOYEN
<i>Luscinia svecica</i> Gorgebleue à miroir A272	Destruction des roselières et des marais Aménagement industriel ou de loisir, drainage et mise en culture des zones humides.	Entretien et récréation de roselières et zones humides Réouverture de milieux en cours de fermeture	Charte et contrats Natura 2000 Remise en état des projets de carrières après exploitation Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne	MOYEN





Espèce	Menaces générales pesant sur l'espèce	Modalités de gestion conservatoire	Possibilité de mise en œuvre des mesures dans le cadre de Natura 2000	Niveau d'enjeu
<i>Milvus migrans</i> Milan noir A073	Régression des zones humides et boisements qui y sont associés Dérangements en période de nidification principalement par les travaux forestiers Empoisonnement (lutte contre les rongeurs) Mortalité due au réseau électrique	Entretien et création de zones humides Mise en place d'îlots de vieillissement favorables à la nidification Maintien d'une mosaïque de milieux Limiter le dérangement	Charte et contrats Natura 2000 Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Gestion des boisements soumis au régime forestier (ONF)	MOYEN
<i>Nycticorax nycticorax</i> Bihoreau gris A023	Dégradation et disparition des zones humides Dérangement en période de nidification Pollution des milieux aquatiques	Entretien et création de zones humides Maintien et entretien des ripisylves Limitation des dérangements Protection des colonies d'oiseaux grégaires (ardéidés, cormorans)	Charte et contrats Natura 2000 Remise en état des projets de carrières après exploitation Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne	MOYEN
<i>Sterna hirundo</i> Sterne pierregarin A193	Végétalisation et boisement des îlots sablo-graveleux Dérangement des sites de nidification Compétition avec le Goéland leucophée ou la Mouette mélanocéphale Variation brutale des niveaux d'eau	Maintien et entretien des zones humides Aménagement et entretien d'îlots favorables à la nidification Limitation du dérangement sur les sites de nidification	Charte et contrats Natura 2000 Financement Agence de l'Eau Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation	MOYEN
<i>Alcedo atthis</i> Martin-pêcheur d'Europe A229	Artificialisation des berges Pollution des milieux aquatiques	Entretien et restauration des zones humides	Charte et contrats Natura 2000 Financement Agence de l'Eau Remise en état des projets de carrières après exploitation	FAIBLE
<i>Dendrocopos medius</i> Pic mar A238	Disparition des boisements anciens, en particulier des vieux taillis sous futaie de chênes Fragmentation des massifs forestiers Uniformisation des peuplements Dérangement en période de nidification (travaux forestiers)	Mise en place d'îlots de vieillissement présentant des quantités importantes de bois mort Préservation des sylvofaciès à gros bois Prise en compte de la période de nidification de l'espèce dans la programmation des travaux	Charte et contrats Natura 2000 Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Gestion des boisements soumis au régime forestier (ONF)	FAIBLE





Espèce	Menaces générales pesant sur l'espèce	Modalités de gestion conservatoire	Possibilité de mise en œuvre des mesures dans le cadre de Natura 2000	Niveau d'enjeu
--------	---------------------------------------	------------------------------------	---	----------------

<p><i>Dryocopus martius</i> Pic noir A236</p>	<p>Disparition des boisements anciens, en particulier des vieux taillis sous futaie de chênes Fragmentation des massifs forestiers Uniformisation des peuplements Dérangement en période de nidification (travaux forestiers)</p>	<p>Mise en place d'îlots de vieillissement présentant des quantités importantes de bois mort Préservation des sylvofaciés à gros bois Prise en compte de la période de nidification de l'espèce dans la programmation des travaux</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000 Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Gestion des boisements soumis au régime forestier (ONF)</p>	<p>FAIBLE</p>
--	---	---	--	----------------------

<p><i>Himantopus himantopus</i> Echasse blanche A131</p>	<p>Dérangement Pollution</p>	<p>Aménagements de haut fonds Limitation des dérangements</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000 Financements Agence de l'Eau Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Remise en état des projets de carrières après exploitation</p>	<p>FAIBLE</p>
---	----------------------------------	---	--	----------------------

<p><i>Pernis apivorus</i> Bondrée apivore A072</p>	<p>Disparition des terrains de chasse (fermeture des milieux) et des ressources alimentaires (insectes) Perturbation des sites de nidification Perte d'attractivité des boisements (rajeunissement)</p>	<p>Entretien et recréation de milieux ouverts (prairies, pelouses...) Mise en place d'îlots de vieillissement favorables à la nidification Limitation des dérangements en période de nidification</p>	<p>Charte et contrats Natura 2000 Mise en œuvre dans le cadre du Plan de Gestion de la Réserve Entretien conduit par le Conseil Général de Seine-et-Marne Gestion des boisements soumis au régime forestier (ONF) Remise en état des projets de carrières après exploitation Entretien conduit par Pro Natura Ile-de-France</p>	<p>FAIBLE</p>
---	---	---	---	----------------------





EVALUATION D'INCIDENCE NATURA 2000

Les projets susceptibles d'avoir un effet significatif sur le site Natura 2000 ou à proximité doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences argumentée et conclusive.

Les 3 listes (liste nationale, listes locales 1 et 2) énumérant pour chacune les plans, projets, travaux et activités susceptibles d'avoir un impact significatif sur un site Natura 2000 et les outils d'accompagnement mis à disposition (formulaire d'évaluation préliminaire, ...) sont disponibles sur les sites Internet suivants :

- seine-et-marne.n2000.fr > [En savoir plus](#) > [Les Evaluations d'incidences Natura2000 \(EIN2000\)](#).
- driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr > [Nature et paysage](#) > [Nature](#) > [Natura 2000](#) > [L'Évaluation des Incidences Natura 2000 \(EIN\)](#).

Sur le territoire de la Bassée, il existe deux sites Natura 2000 :

- la Zone de Protection Spéciale "Bassée et plaines adjacentes" décrite dans cette fiche
- la Zone Spéciale de Conservation "La Bassée" qui fait l'objet d'une autre fiche :

seine-et-marne.n2000.fr > [Natura 2000 en Seine-et-Marne](#) > [La Bassée](#) > [Fiche de synthèse la Bassée ZSC](#)

Si votre projet se situe sur l'une des communes suivantes : Balloy, Bazoches-les-Bray, Courcelles-en-Bassée, Egligny, Everly, Gouaix, Grisy-sur-Seine, Hermé, Jaulnes, La Tombe, Les Ormes-sur-Voulzie, Marolles-sur-Seine, Melz-sur-Seine, Montereau-Fault-Yonne, Mouy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Saint-Sauveur-les-Bray, Villiers-sur-Seine, vous pouvez être également concerné par le site Natura 2000 « La Bassée ».

POUR EN SAVOIR PLUS

Contacts

Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne
La Maison Suisse
1016 rue de Fontainebleau
77720 Bréau

Jean-Denis Bergemer, coordinateur Natura 2000
jdbergemer@orange.fr
Laura Vérin, chargée de mission Environnement & SIG
l.verin@fdc77.fr

Cette fiche synthétise les principaux éléments du Document d'Objectifs. Ce DOCOB est disponible dans les 39 mairies du site, à la communauté de communes Bassée Montois, à la Direction Départementale des Territoires (DDT77) et téléchargeable sur internet :

seine-et-marne.n2000.fr > [Natura 2000 en Seine-et-Marne](#) > [La Bassée](#) > [Le document d'objectifs](#)

Autres sources d'information : DRIEE Ile-de-France :

driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr > [Nature et paysage](#) > [Nature](#) > [Natura 2000](#)

